L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 JUIN 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WHITE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'éditeur, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une page par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année. Les Annonces qui paraissent chaque mois, $60; les Annonces qui paraissent chaque semaine, $80; les Annonces publiques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $50; les agents pour divers, les bateaux à vapeur, $50; les agents pour divers, les bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $50. Ces abonnements ne paient à leur date qu'autant qu'ils ont été payés d'avance. Le privilège des souscripteurs pour une année ne sera limité à un espace de cinquante lignes, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'une chaudière à l'autre, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons de location, ventes à terme, à vendre ou à affermer, esclaves, chevaux, animaux épars ou errans, etc., lui seront portés séparément, et seront payées d'avance, ou leur valeur en sera prise en compte séparément, et payée d'avance par les agens.

LES ANNONCES qui seront insérées à des intervalles plus rapprochés que trois fois par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES du gouvernement pas de limite de durée et seront payées pendant un mois, et devront être payées et chargées de leur disposition.

LES ANNONCES de condamnés à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, lorsque les annonces auront pour but une nature personnelle ou locale, ne seront pas insérées, à moins qu'elles ne soient payées d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
ET EXPEDITEURS,
RENDENT SAVOIR
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN
Savon, Chandelles, Tuiles, Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 12, rue de la Vieille-Levée,
9 juin—1 an Nouvelle-Orléans

DORSEY, VINCENT & Co.
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
Nos. 23, rue de l'hôpital, Nlle Orléans.
S'occupent particulièrement des ventes de Marchandises sèches, par coles et par pièces.
Ils feront des avances libres sur Marchandises destinées à être vendues.
9 juin—1 an

W. E. MURPHY,
AVOCAT ET CONSEILLER.
Bureau No. 24, rue d'Orléans—Place St. Antoine,
30 mai—80

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN GENERAL
ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans,
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en gros de Drogues de Peintures, d'Huiles, & Médicaments spéciaux, d'articles pour les coiffeurs, pour les distilleries, pour les saunteries, &c.
Em Square Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.
26 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDS DE SEIES,
No. 45, rue des Magasins.
☞ Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés. 2 nov—1a

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew,
Geo. & Robt. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 85.
19 nov Nouvelle-Orléans

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Faubourg de ville de la Commune.

JOSEPH HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER HARROD, DARLING & Co.
Marchands Commissionnaires et Expéditeurs,
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans, No. 49, rue de la Commune, Nouvelle-Orléans.
17 juin

DAVID & CHAPUIS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS,
Vendent en gros et demi-gros,
No. 93, rue de Chartres, près celle Conti.
6 juin

J. F. BERCIER, FRANCISCO TIO
J. F. BERCIER & Co.
Grocers et marchands en général, No. 46 Vieille Levée. Ont constamment en assortiment de grosses bières, eau, liqueurs, etc., ale et porter, cidre, &c. Nouvelle-Orléans. 30 oct

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
TABAC. CAFE. CONFITURE.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES,
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.

AGENCE du sucre raffiné de Boston—Sucre en pain, en morceaux et en poudre, de toutes qualités, grand drab et drab blanc, constamment en main, et à vendre par
AVIS—Les soussignés ont l'usage de nommer leur ancienne maison de commerce, sous la raison de W. Vredenburgh & Co.
Nouvelle-Orléans, 1 janv. WM. VREDENBURGH & Co., No. 30, Vieille Levée.
☞ W. VREDENBURGH & Co., No. 30, Vieille Levée, font des avances libres sur consignations à leur correspondant, M. H. Field & Co., à New-York et à M. Field, à Liverpool.
AVANCES faites sur les consignations à Boston à nos amis à St Louis MERLE, BEYLE & Co.
Nlle Orléans, 19 Tchoupitoulas.
AVIS—Messieurs J. C. STOUKE, SEBASTIEN GOSER, viennent comme associés dans notre maison, à partir de ce jour. CHARLES GOIER & Co.
ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LOUISIANE, Succes rue du Camp, No. 43.
Directeurs:
Wm. W. Montgomery, W. A. Seyphard, President.
J. L. Le Beau, F. B. Duncan, J. C. Morrison,
A. Gordon, E. W. Montgomery.
CHS. BRIGGS, Secrétaire.
On assure toute espèce de propriétés contre les risques du feu, au taux le plus modéré, et à des conditions, les réglemens sont faits avec promptitude et libéralité.
17 mars

TIM A LATIBLE.
GARDIEN D'ORLEANS.
Attention!
La Compagnie prévient les armes, demain 22 du courant, à 6 heures précises du matin, en grande tenue d'été, et avec haversac.
Par ordre du capitaine.
17 juin WM. ANDRY, Sergent Major.

$5 DE RECOMPENSE.
A celui qui ramènera un barrel du soussigné, rue Royale, 116, un chien d'arrêt, poil ras, couleur noire, le poitrail blanc, tachete, répondant au nom de Castor.
La bonne récompense sera donnée à toute personne qui pourra indiquer où se cache ou chasse trouve retro.
17 juin—3 P. BORDELOIS.

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTIE, marron, de chez le soussigné, le samedi sept de juin, vers 7 heures du soir, se trouvait en avant à M. G. H. Morrison, de cette ville. Ce caractère est âgé d'environ 17 ans, et a portement assez altier, bien pris, et a un front droit en marchant, il a le nez aquilin, parle français et anglais, et a des pantalons et un habillement assez recherché. Quiconque le conduira à la maison de travail de la Municipalité et en donnera avis, CHARLES ROCK,
47 juin—☞ Bank Place, No. 92.

MME. DESRAYAUX,
DIRECTRICE D'INSTITUTION, désire placer à la campagne, pendant l'été, UNE DAME d'un talent distingué sur le piano, dessine de Paris et y a près de deux ans, et stoche, comme artiste, à l'établissement de Mme Desrayaux.
On désire aussi placer à la campagne une institutrice française. 5 juin

Dr. Stephen H. Bardasch,
No. 200, rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines, se plaît d'informer ses amis et le public en général, qu'il est de retour en cette ville, et étant connu depuis douze ans en ce lieu, il ne doute point de pouvoir, comme pratiquant, il espère obtenir la continuation de la confiance qui lui a été accordée ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans. 20 mai—90

E. SONNIER, pursuit précédemment dans le but d'attirer l'attention des marchands européens et américains, invite les personnes qui désirent de vendre leurs produits leur compte sur présentation, et celles à qui il doit et réponses de les payer leur compte.
Il profite de cette occasion pour offrir ses marchandises à des prix très réduits, pour du comptant.
4 juin DE MACARY

EN débarquement des navires Quitus et Martelle, de N. Orléans, et à vendre par le soussigné, 1000 Cordes de Bois, Indiennes en couleurs claires, dessins nouveaux, Cotonnades et Cotonnades en couleurs, Mousseline, Jaconas et Indiennes nouvelles.
Toile imprimée pour habillements d'hommes.
Notes et Billets de Banque, 3, 5 et 1/4.
Percale noire et en couleur.
Assortiment de diverses qualités, Indiennes bleues, et autres.
Grin pour moustiquaires.
Toile d'Irlande pour chemises.
Coutil, superfin, et rayé, et nappes à canon en couleurs.
Mousseline unie et à carreaux, de demande.
Dimoles noir et blanc, assez soudre en couleur.
Bas et gants en coton, etc. etc.
Aussi un magasin, bien assortiment de marchandises françaises, anglaises et americaines, reçues par les derniers arrivages. SORDERES & Co.
6 juin 14, Canal

BUREAU D'AGENCE GENERALE.
Le soussigné a établi dans la ville de St. Landry, Opélousas, un bureau d'agence pour la collection des dettes, traites, &c. dès ceux qui en seront adressés. Il se chargera également de vente d'esclaves qui lui seront envoyés de la ville ou d'autres lieux, ainsi que d'achats de chiens, mines, et autres produits.
On pourra obtenir toutes les renseignements désirables, en s'adressant aux références ci-dessous. Les ordres pourront être laissés à F. F. Bercier & Co., 34, Vieille Levée.
F. BERCIER, Père.
Références:
J. Albert, F. Pascal.
A. A. Peychaud, F. Vio. 29 mai—90

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MR. TRON, prévient qu'il a transporté son bureau de prêt sur gage et d'achat d'or et d'argent bon, entre St Louis et Conti, No 196, et précisément vis-à-vis le pavé, à côté des prêts qui toutes sortes de marchandises et de conséquence; il prend les achats d'or et d'argent, dont il paie la valeur en espèces sonnantes. Les personnes qui prêtent de lui ne pas envoyer des enfans ni des esclaves.
1 juin—1an

EMMAGASINAGE—On peut recevoir les vivres et effets frais et secs, nouvellement dans les Entrepôts de PAISOLE, de l'UNION et de WASHINGTON.
EMERSON, TOURNE & Co.
7 mai 146 Tchoupitoulas.

BOTTES, SOULIERS ET BROGUINS,
149 caisses en débarquement des navires John Brown et Adrian, de New York, à vendre par
10 juin R. HOARE,
18, rue de la Douane.

CHAPEAUX DE SOIE, DE PARIS.
PAR les derniers arrivages, nous avons reçu deux caisses de chapeaux noirs et unis, de qualité supérieure et nous avons vendus à bon marché pour cette occasion.
M. DE GOER & RIFFLARD,
21, Magazine.

Nouvelle-Orléans :
JEUDI MATIN, 19 JUIN 1845.

L'ESPRIT DE PROSCRIPTION.

Il existe à Georgetown (district de Columbie) un club démocrate connu sous le nom "d'Association Démocratique de l'Union de Georgetown" d'ayant pour président l'illustre Charles F. Mangstes, ce patriote intrépide qui, durant la dernière élection présidentielle, affronta toujours de fort grands injures et qui récula seulement que quelqu'un se présentât pour les tenir. Il y a quelques jours, MM. Philips et Minor, inspecteurs du pénitentiaire du district de Columbie, eurent l'incroyable audace de nommer au poste de greffier de cet établissement un whig avoué. Une aussi flagrante violation des règles démocratiques mit en mouvement la bile des membres de l'Association de Georgetown. Les voilà sur le champ qui se assemblent et qui votent des résolutions condamnant vertement la conduite des inspecteurs et les dénoncant comme infidèles et traîtres à leur foi politique. Pour compléter la chose, ils décident que les dites résolutions seront transmises à M. Buchanan, afin que le secrétaire d'Etat reconnaisse la faute qu'il a commise en nommant inspecteur MM. Philips et Minor; afin aussi qu'il songe désormais à mieux respecter dans ses nominations les sympathies de "l'Association Démocratique de Georgetown."

Le National Intelligencer s'exprime avec une noble indignation sur cette misérable tentative de quelques démagogues qui voudraient forcer la main aux plus hauts officiers du gouvernement; mais, à titre de journal whig, le National Intelligencer pourrait paraître suspect; et nous aimons mieux citer à ce propos quelques réflexions du Mercury de Charleston, feuille qui s'est toujours montrée favorable à M. Polk, mais qui n'a point cependant abdiqué toute indépendance et toute honnêteté.

N'est-il point étrange, dit ce journal, que des hommes ait pu sans rougir faire une pareille déclaration! Ils ne comprennent donc point qu'ils enpent les fondemens de toute espèce de loi en essayant de déposséder les hauts fonctionnaires du droit de nommer leurs subordonnés. Que le secrétaire d'Etat soit exposé à la mise en accusation devant la Chambre des Représentans pour chacun de ses actes officiels, et il se trouvera sur le champ à la merci du premier club venu. S'il ne répondes pas cette manifestation avec mépris, il méritera tout-même le mépris de tous les citoyens.

On a essayé des mêmes influences dégradantes pour les nominations de la douane de New-York. Des clubs politiques se sont réunis à grand bruit le soir et ont déclaré que le collecteur Van Ness n'avait point leur confiance; ils ont laissé entendre également qu'ils n'avaient point à faire porter leur ressentiment sur le Président lui-même, s'il hésitait à destituer un homme qui a rempli ses fonctions avec une grande habileté et une intégrité irréprochable. Le *Morning News*, feuille dirigée par l'écrivain qui dans la *Revue Démocratique* attaquait si brutalement M. Tyler parce qu'il nommait ses partisans à divers postes, est l'organe spécial, le chef et l'instigateur de cette intrigue.... Le *Morning News*, pour le choix du collecteur de la douane de New-York, officier dans lequel peut passer le revenu de plus de la moitié de l'Union, a recommandé d'autre titre que la *popularité personnelle* de l'homme dans le parti locofoco de New-York. Si cet homme se trouve incompétent ce sera sans doute le *Morning News* et sa clique qui seront mis en accusation! Si par ses emportements les démagogues, ils ne *Morning News* et sa queue qui supporteront la peine! Probablement ce sont eux qui paient toutes les taxes; personne, si ce n'est eux, ne se trouve intéressé à la conservation des revenus et à la bonne exécution des lois! Le peuple n'a souffert jusqu'ici, il faut l'espérer, cette misérable tyrannie des coureurs de places, qui ont déjà tant travaillé pour faire prédominer dans le pays l'étrange doctrine que les places ne sont point créées pour le bien de l'administration, mais comme des pensions dûes à ces "partisans éhontés" qui se sont appauvris en achetant des votes électoraux.?

GENERAL JACKSON.—Les journaux de Nashville reçoivent, confirment la nouvelle de la mort du general Jackson, dans tous ses détails.

CHRONIQUE LOCALE.

Enquête du Coroner.—Une malheureuse femme qui vivait depuis quelque temps avec un décrieur de l'armée des Etats-Unis, nommé Henry Hartwell, a été trouvée morte dans la cour d'une maison de la rue Philips, près de la rue Girod. Elle avait été, à ce qu'il paraît, mise à la porte de chez elle par Hartwell la veille au soir. Quand on a découvert son corps, elle tenait encore dans ses bras un pauvre enfant d'un mois environ qu'elle cherchait à téter. Lorsque le coroner a constaté qu'elle était morte d'intemérance, l'enfant a été confié à une dame qui a offert de s'en charger.

Joseph Leblanc a été arrêté hier par la police de la 1ère municipalité, comme prévenu d'avoir volé un cheval appartenant à M. Auguste Delachaise. C'est pour avoir recélé ce cheval que Charles Costa a été renvoyé dernièrement devant la cour criminelle.

John Doyle a été arrêté par la police de la 2ème municipalité, comme prévenu d'avoir voulu enlever une esclave, nommée Alabama, appartenant à Mme Harrison.

Charles Black, prévenu de complicité dans l'escroquerie de deux demi tipes d'eau de vie, opérée dans les magasins de la douane au détriment de MM. Brander, Williams & Co., a été arrêté hier par la police de la municipalité No 1.

Charles P. Swearer et Chs. Pond comparaissaient hier devant le Recorder de la seconde municipalité, sous l'accusation d'avoir pris part à la rixe dans laquelle fut tué samedi soir Robert Crewell. L'avocat-général et Randell Hunt soutenaient l'accusation; M. Hunton était chargé de la défense.

On n'a pu prendre hier qu'une partie des témoignages, qui seront continués aujourd'hui. Cependant les témoignages entendus jusqu'à présent sont plus favorables aux accusés qu'on ne s'y attendait alors, du, d'après la version qu'avait été donnée de l'affaire.

Nous sommes autorisés à annoncer que le Conseil de la Troisième Municipalité a fait brûler le 13 de ce mois, quatorze mille piastres de bons de cette Corporation. On doit voir avec plaisir la troisième municipalité se libérer ainsi rapidement.

La compagnie du théâtre d'Orléans venait d'arriver à New-York aux dernières dates et a dû commencer le cours de ses représentations le 16, au théâtre du Park.

On lit à ce sujet dans le Courrier des Etats-Unis:

Arrivée de la Compagnie Française.—La plus grande partie des artistes de la troupe française de la Nlle Orléans est arrivée à New-York dans les journées de vendredi, samedi et dimanche. Il ne reste plus que quelques retardataires, tels que M. et Mme Mathieu, M. et Mme Courroit, etc., qui sont attendus aujourd'hui même. Quant à Mlle Calvé, M. Lemonnier et Mme Casini, sont emmenagés ensemble dans une maison particulière de Broadway. Exemple de fraternité et d'harmonie d'autant plus touchant, qu'il est plus rare au théâtre! Puisse-t-il durer!"

Le Bayou Lafourche, dit la *Gazette*, baisse rapidement. Elle ajoute que les récoltes sont partout aussi belles qu'on peut le désirer.

Steamboat coulé.—Le 7 de ce mois, le steamer *Western Belle* a sombré dans cinq pieds d'eau à *Schenolle Reach* dans l'Ohio—on pense qu'on pourra le tirer de l'eau. Ce steamer était à pelne chargé et ne portait presque que des passagers. Il était assuré à Saint Louis.

Le navire à vapeur mexicain *Neptuno*, capitaine Parkinson, parti de la Havane pour aller se faire réparer à New-York, a touché à Charleston le 12 du courant, pour prendre du charbon.

Les destitutions faites par le Président Polk, à petit bruit, excèdent déjà un millier, à ce qu'on assure.

Il y a eu le 9 un incendie à New-York, rue Washington. La maison occupée par plusieurs pauvres familles a été presque entièrement détruite. Un enfant a péri dans les flammes.

Philadelphie—Nouvelle rixe entre des Pompiers.—Le 7 et le 8, dans la nuit, à l'occasion de deux incendies, les pompiers de différentes compagnies se sont encore battus avec la plus grande violence. Plusieurs personnes ont été tuées de part et d'autre. Il y a eu ensuite quelques jours de trêve, mais on comprend que les autorités ont pu tolérer si longtemps à Philadelphie ces rixes entre pompiers qui se renouvellent presque à chaque incendie. De tels faits sont funestes aux progrès de la démocratie américaine, jusqu'au point où elle oblige de confondre cette démocratie avec le désordre et l'anarchie.

Les Récoltes.—La Baltimore American craint que les récoltes n'aient été fortement endommagées aux Etats-Unis par les froids et la sécheresse, particulièrement dans le sud et l'ouest. Le Cincinnati Chronicle ajoute que dans l'Ohio et l'Indiana le sécheresse et le froid ont détruit tous les fruits et grandement endommagé la récolte des céréales; cependant on pense que la récolte totale des Etats-Unis sera diminuée de plus d'un dixième.

Un journal de Philadelphie raconte le fait suivant qui fait beaucoup d'honneur au fonctionnaire qui en est l'objet:

M. Ellsworth du Patent-Office, ayant reçu une lettre de M. Buchanan demandant une liste des employés de son département, avec des informations sur leur âge, leur résidence, leur temps de service, leurs appointements, etc.

M. Keller, depuis longtemps à la tête des examinateurs fut le premier appelé!

Où être vous ndé ?—A tel endroit.

Depuis combien de temps avez-vous été employé?—Depuis 1831.

Votre âge ?—Tel âge.

Quels sont vos appointements ?—$1500 par an.

Avez-vous voté l'automne dernier?—Non; parce que je n'en avais pas le droit ayant ma résidence dans le district. Mais j'avais vous pas d'autres questions à me faire ?—Non, c'est tout.

En ce cas, comme vous prenez note de mes réponses, sionnez que si j'avais pu voter, je l'aurais fait pour Henri Clay de Kentucky; je suis, j'ai été et je resterai, j'espère, toujours whig.

Un autre duel à Philadelphie.—Deux gentlemen, Washington Kneh et Morris Meredith, se sont battus au pistolet dans l'Etat du Delaware. Meredith est grièvement blessé.

Troubles au Théâtre de Bowerie, New York—Dans la soirée du 7, le théâtre de Bowery a été jeté dans la plus grande confusion, parceque l'une des actrices, Mme Phillips, avait refusé de continuer à jouer son rôle jusqu'à ce qu'on lui eut payé tout ce qu'on lui devait, la direction étant en retard avec elle. Dans la tourmente les bancs furent cassés, les lustres démolis et le plus grand dommage fait à la salle jusqu'à ce qu'elle ait été évacuée de force par les watchmen.

Nous ne sommes pas les seuls à nous plaindre de la chaleur. Les journaux du Nord, plus favorablement placés pour avoir une température modérée, se lamentent à l'unisson sur l'affreuse chaleur qui les étouffe. Cependant il y a eu un orage le 9 à Philadelphie, et l'on doit s'attendre à voir en conséquence la température baisser.

Mais l'orage a été violent et a causé beaucoup de dommage. Plusieurs maisons en briques ont été renversées dans le voisinage des rues Arch, Cinquième et Schuylkill—nombre de caves et de cuisines ont été inondées.

La petite vérole qui a ravagé New York, pendant quelque temps, commence à diminuer et à s'adoucir.

Un jeune homme s'est tué à N. York par accident en voulant descendre d'une voiture qui roulait avec vitesse—le cheval ayant pris le mors aux dents.

Un autre individu a péri aussi en descendant des chars du chemin de fer—s'étant trouvé pris entre les chars comme d'aller et de retour à l'endroit où se croisent les rails.

Henry Warr, accusé de faux en Angleterre et réfugié aux Etats-Unis, a été réclamé par les autorités en vertu du traité Ashburton et remis à l'officier chargé de le conduire en Angleterre. Il passera par le Great Western.

On a arrêté New-York un nommé Wm Johnson, sous la prévention d'avoir mis le feu aux écuries de M. Palmer le 31 mai.

Trois irlandais ont noyé un de leurs compatriotes dans la rivière de Pompton, N. J. Les assassins sont en prison.

Un voyageur qui arrive d'Europe affirme que le nombre d'émigrans venant dans les Etats-Unis en 1845, montera à cent cinquante mille personnes, s'il n'excède pas ce chiffre.

Haïti—*Nouvelles du Cap*—Par la goelette Lochiel, capit. Lufkin, arrivée le 9 à Philadelphie on a reçu des nouvelles du cap jusqu'au 23 mai. Les nouvelles ne manquent ni d'intérêt ni d'importance.

Le président Pierrot était arrivé quelques jours auparavant de Port au Prince, avec une faible escorte et s'en était retourné deux jours après; sa visite n'ayant pas été satisfaisante. A son arrivée à Port au Prince, il nomma l'ordre de porter les troupes qui étaient sous sa main sur les frontières espagnoles, sous les ordres du général Riche. Les troupes refusèrent de marcher et le président ordonna de les faire désarmer. Riche refusa de faire exécuter cet ordre, et le lendemain, à la suite de confusion qui s'en suivit on prétend que le Président fut tué d'une balle partie on ne sait d'où.

Les affaires sont mortes, par suite de l'extrême incertitude des mouvements politiques du pays—Les profits américains n'étaient pas fort abondans et le café avait reprit: il valait $13 1/2 et était rare.

Dans une visite du consul Français au Président, le consul reclama sérieusement le jugement de plusieurs colons du Fondonnaillé. Le Président répondit que les Français étaient la cause de la guerre civile d'Haïti, que le gouvernement actuel était français et partie espagnole et que jusqu'à la réunion, Haïti ne pourrait rien. Sur cela le consul a demandé ses passeports. L'indemnité monte, assure-t-on, à $13,000,000 (espagnols).

Les nouvelles suivantes que nous donne le Courrier des Etats-Unis sont assez intéressantes, quoique beaucoup moins fraîches, pour être reproduites:

Santo Domingo.—Nous avons reçu leur les nouvelles suivantes de cette république:

Haïti 25 avril.—Les exclusits ont fait courir le bruit à Port au Prince que les habitans de l'Est auraient été vaincus par ceux de l'Ouest, aux frontières du Sud, dans des différentes escarmouches qui ont eu lieu dernièrement; ils ont même annoncé la mort du président Santanat, et la réunion prochaine des provinces orientales à la République Haïtienne. Ce sont les délirires rêts du désespoir. Mais les Dominicains sont par de la peur de l'ennemi, le brave Sepelon est toujours à son poste, et la croix blanche flotte toujours dans les cinq provinces de l'Orient.

Les boyéistes, à leur tour, chantent victoire!—M. Beaubrun Ardouin est nommé ministre!—M. Dutrey est ministre!—Le homme de 1842, sous le gouvernement dictatorial d'alors, le rochiste par excellence, le fameux rédacteur du journal *le Temps*, le tueur à coups d'épingles de toutes les conscrites et politiques, le pensionné de Haïti, le dénonciateur des Français étrangers, prend aujourd'hui les rênes du gouvernement! Car, quoique M. B. Ardouin soit ministre de la justice, des cultes et de l'instruction publique, il saura, comme il a su sous Boyer, s'emparer de l'esprit de ses collègues, les régenter et gouverner *ad libitum* la pauvre Haïti. En l'appelant au conseil exécutif, MM. Guin, Guerrier et Paul ont rompu avec les principes révolutionnaires de 1843, qui les ont fait qu'il ne sont plus de simples partisans de Boyer, mais qui ont frappé d'anathème et d'excommunication la démocratie représentative; ils ont enfin livré le joug, pieds et poings liés, aux boyéistes, que nous avons repoussés de notre sein.—Gare à eux!

Les noirs dorment, réveillez-vous, observent la marche des alliées, et songent au moment fatal où ils devront se débarrasser d'une race qui a tout leurs fers, leur livre avenir poisonné, et qui n'a pas su conserver sur eux une ombre de civilisation.

Les Dominicains sont tranquilles; ils jouissent paisiblement du fruit de la liberté et de l'indépendance. Le congrès national fonctionne activement depuis près de deux mois. Le tribunal, présidé par M. le conseil Dubouzet, est constamment occupé, par M. Bern, qui ouvrent leurs sessions, le premier le 8 mars, le second le 30 du même mois.

Les Haïtiens vivent sous un gouvernement tout à fait à part. Ils ont un conseil d'état qui remplace le représentant du pouvoir, M. Gérard Rivière, allant lâchement s'agenouiller à Saint Marc aux pieds de l'*Imperator-Président*, pour lui prêter son serment de fidélité. Rendu au Portau Prince, il a été installé par le ministre de la guerre; les trois présidents du conseil ont été nommés: M. Rameau. Le ministère n'est composé que d'un homme du Nord et de trois hommes du Port au Prince; les honorables MM. Frery et Laudun, hommes de Bud, représentans du parti libéral, n'étant plus secrétaires d'état, ce département de la république n'a plus de délégués au gouvernement suprême.

Quelques escarmouches ont eu lieu aux frontières. Les Dominicains sont toujours heureux; leur cause est bonne, puisque la Providence les protège et que la Vierge leur sourit.

FEUILLETON.

LES IDOLES D'ARGILE.

(*Voir l'Abeille depuis le 7 mai*)

XXIII.

LA CHASSE AU PLUMES.

Pendant les dix jours que dura l'absence de César Falempin, l'hôtel du faubourg du Roule fut témoin d'un incident qu'il est publique et notoire.

Sugin, comme on l'a vu, était entrée au service d'Emma; elle y faisait des merveilles. Rien de plus actif, de plus alerte que cette fille. On n'eût qu'à la chercher dans un accès de gaîté, un rire fougueux trahissait sa présence. La première debout, elle se couchait la dernière; et quand le travail manquait dans le ménage d'Emma, elle allait donner la main au service de la loge. La mère Falempin était fière de son enfant adoptif, elle en parlait avec l'orgueil et la tendresse d'une mère. Pour lui plaire, il suffisait de célébrer les mérites de Suzon: aussi, ne pardonnait-elle pas à Anselme de son ardeur mécanique.

—Va, ma petite, disait elle à la jeune fille, fait pas avoir de regret. Au fond, qu'est ce que c'est que ton fiancé? Un gros sensuel, voilà tout; un homme sur en bouche, un vrai chien de chasse. A lui il peut venir se frotter chez nous, maintenant. César ne veut plus en entendre parler; il lui a signifié sa malédiction.

Au lieu de répondre à ces consolations chaque jour renouvelées, Suzon en silait le cœur gros, les yeux gonflés de larmes. Elle était trop vivante pour oublier et trop fière pour se plaindre.

Cependant, avec plus de pénétration que n'en avait la cantinière émérite, il eût été facile de s'apercevoir que la jeune fille changeait d'air et d'aspect. Sa joue jadis rosée prenait une teinte pâlissante, et son pas jadis rapide, plus lent et plus mesuré. Ce n'était plus la fauvette du cabaret des Thernes; les chants avaient cessé sur ses lèvres, les rires aussi. Sans être triste, elle sentait peser sur elle une invincible mélancolie. Dans son zèle ardent, elle ne s'en rendait point compte, mais elle en souffrait, son activité cédait par accès, entrecoupée de défaillances. Ces symptômes l'étonnaient; elle se voyait atteinte d'un mal inconnu. Des ajustures singulières troublaient sa tête, le dégoût s'en mêlait; et plus d'une fois, sous l'influence de ce malaise, elle s'abandonna à un découragement profond.

—Oh ciel! s'écriait-elle: est-ce que je vais mourir? C'est s'en aller bien jeune, mon Dieu!

Un jour qu'elle était en proie à une de ces crises, la mère Falempin entra doucement. Des torrens de pleurs sillonnaient les joues de la jeune fille; ce spectacle frappa l'épouse de César:

—Qu'est ce donc, petite? lui dit-elle avec bonté. Te voilà inondée comme une fontaine: d'où vient cela?

Aux premières mots qu'avait prononcés la vieille femme, Suzon s'était éveillée comme d'un rêve. Elle essuya ses larmes dans le pouce de son tablier, y salua longuement et sécher ses pleurs fut l'affaire d'un instant. Quand elle répondit, les traces de l'orage avaient disparu, et son ciel brillant comme un rayon du soleil entre deux nuées.

Ne faites pas attention, Mme Falempin, répondit-elle: un moment d'ennui, un tracas de petite fille. Cela passera.

En même temps, elle se remit à la besogne en affectant une gaîté qui était loin de son cœur. Cette fois, l'épouse de César ne s'y trompa point; elle examina Suzon à hypocrisie de Suzon, et s'aperçut de l'altération que ces traits avaient subie. Elle entrevit la vérité, et pressa la jeune fille.

—Ma petite, lui-dit-elle, ne nous cachons pas derrière le doigt. Tu as un chagrin, conte-moi ça.

—Mais non, Mme Falempin, je vous assure, répondit Suzon. Pourquoi voulez-vous que j'aie du chagrin? Est-ce que j'ai quelque chose ici? Est-ce que tout le monde n'y est pas bon pour moi?

On eût dit que le cœur protestait, car deux larmes suspendues au bord des paupières donnèrent un démenti à ces paroles.

—Ma petite, reprit la vieille femme attendrie, ne vous cachez pas de moi: je vous ai pris pour ma fille. Tu n'as pas de mère, tu n'as pas de parens, et moi, je n'ai point d'enfans. Ne m'ôte pas ce bonheur, ma petite, ne m'ôte pas ce bonheur. Tu sais que je t'aime comme ma fille, et que je ne t'aime pas comme ma fille, et que je ne t'aime pas comme ma fille. Ne m'ôte pas ce bonheur, ma petite, ne m'ôte pas ce bonheur.

Et la vieille femme, tout en répétant ces mots, se tenait debout devant la jeune fille, et, pendant que de ses mains elle la pressait, elle la couvrait de baisers.

—Ma tante, répondit Suzon, vous me faites pleurer. Je ne vous ai point dit que je ne vous aimais pas, que je ne vous aimais point comme ma mère. Mais, voyez-vous que je vous dis, j'ai un tas de misères. Depuis quelques jours, je me sens toute sans ressort dessous. Eh bien! quoi! un peu de patience; ça va en venir comme c'est venu. A dimanche, il y a de la ressource.

—Tu te sens donc malade, Suzon?

—Un tantinet, Mme Falempin; j'ai comme qui dirait le cœur sur l'eau. Mais ça n'est rien: le bon Dieu ne veut pas me prendre encore, tant le croire.

L'épouse de César comprit tout ce qu'il y avait de naïf dans ces réponses; elle continua son interrogatoire en ménagent l'ignorance de la jeune fille. Suzon se défendit d'abord, mais peu à peu gagnée par l'intérêt réel profond qu'on lui témoignait, elle ouvrit son âme et se laissa aller à des aveux complets. Pour la première fois, elle raconta ce qui s'était passé au retour de Saint Cloud, et à mesure qu'elle avançait dans cette confidence, la mère Falempin laissait échapper plus fréquemment cette interruption qu'elle accentuait de manière à témoigner une indignation croissante.

—Oh! le monstre! disait-elle, oh! le monstre!

La glace était rompue; Suzon fit une confession générale. Elle raconta les hésitations d'Anselme, l'entrevue qu'elle avait eue avec lui, enfin les circonstances qui avaient précédé la mort de son grand père. En finissant elle s'excusa d'avoir bâté la fin du récit tard, et se remit à l'ordre en larmes. La mère Falempin continuait à lever les mains au ciel et à s'écrier de loin en loin:

—Le monstre! le monstre!

Ces détails étaient nouveaux pour elle; les tons d'Anselme étaient nouveaux pour elle; les tons d'Anselme étaient nouveaux pour elle; il ne s'agissait plus d'une de ces légèretés que le monde excuse; il y avait oubli coupable et réparation.

—Ecoute, ma petite, dit-elle à Suzon en l'embrassant avec tendresse, il ne faut pas se désespérer. Fut de mère Falempin, cela ne se passera pas comme cela. Non, ce gamement d'Anselme n'en aura pas le dernier mot. Ah! il lui faut de l'argent à ce miroiteur; il veut faire la belle jambe aux dépens de sa femme; il tient à avoir du jaune sur la planche, le lambin! Depuis que les Falempin et les Lalouette sont ronés, il leur tourne les talons. Attends, vauriens, et tu verras ce que c'est que la mère Falempin. Ah mais! est qu'il ne faut pas se jouer des braves gens, voyons! Attends seulement qu'on te rejoigne.

Pendant que l'épouse de César lançait ce défilade le vide, Suzon était retombée dans une accablante tristesse; elle semblait inconsolable.

—Petite, lui dit la vieille, faisons-nous une raison. Pas plus tard qu'aujourd'hui, je tirerai cela au fait. Voyons, essuie de larmes comme cela: je finirais par me mettre de la partie. Tu ne veux pas faire plurer une femme qui n'a pas pleuré à Waterloo. Eh bien! ma tante Lucinne, cet je me sens gagnée.

La mère Falempin termina la scène sur ces mots; elle en était arrivée au point de ne pouvoir plus tenir son émotion. En sortant et sur le seuil même, elle aperçut Emma, qui rougit légèrement à son aspect et parut embarrassée. L'épouse de César n'y prit pas garde et continua son chemin. Une idée fixe la préoccupait: elle voulait rejoindre Anselme et avoir une explication avec lui. Emma, cependant, resta un peu pensive, et elle n'écouta de surprise que lorsque la rencontrant dans l'antichambre Muller, qui venait lui rendre sa visite habituelle.

—Bon soir, lui dit-elle, que vous voilà donc à propos! Nous avons à causer ensemble. J'ai une commission délicate à vous donner.

—A vos ordres, mon enfant, répondit Muler. Vous savez que je suis votre esclave. Commandez.

Ils passèrent dans le salon d'étude, et l'entretien s'engagea.

De son côté, la mère Falempin ne rentra dans la loge que pour se mettre en tenue de ville. Lilette coiffa d'un bonnet rendendissant et revêtit sa pelerine rube, comme si elle allait à la fête d'une conquête. Le fils d'Auvergne, chargé de grosse service, était occupé à balayer le pavé de la loge, et la grosse et la petite portière suivaient du coin de l'œil, le mouvement de la consigne. Quand toutes ces précautions furent prises, elle sortit de l'hôtel pour aller à la recherche d'Anselme.

Ce n'était pas une entreprise facile. Depuis que César lui avait prononcé sa malédiction et l'avait menacé de vous de fait si l'entrevoyait à moins de dix